



Règles budgétaires 2017-2018

Programme de financement des infrastructures

FAITS SAILLANTS

Ce document présente de manière sommaire les principales modifications apportées aux règles budgétaires (RB) du Programme de financement des infrastructures des centres de la petite enfance¹.

Indexation de l'enveloppe achat-construction

L'enveloppe achat-construction a été majorée de **1,58 %** pour tenir compte de l'augmentation des prix dans le secteur de la construction.

1. Le texte des règles budgétaires du Programme de financement des infrastructures fait foi.

